

Conditions générales de vente

Formation du contrat

Les commandes passées par le client par l'intermédiaire du site **Chris rando évasion** l'engagent dès leur validation et le paiement effectué en amont des prestations.

Dès la réservation validée, le client recevra par mail un accusé de réception portant confirmation de l'enregistrement de la commande.

La structure Chris rando évasion émet au client une attestation de paiement liée à l'achat de l'activité. En tant que prestataire de l'activité, Chris rando evasion, pourra fournir une facture au client sur demande, avec la mention "paiement acquitté".

Toute commande implique son acceptation aux présentes conditions générales que le client reconnaît avoir consultées.

Conditions d'exercice de l'activité

Le Bénéficiaire est informé que le déroulement de l'Activité pourrait subir d'éventuelles modifications en raison soit d'un événement indépendant de la volonté de Chris rando évasion (conditions météorologiques, d'organisation ou de réalisation) soit de décisions provenant des autorités compétentes concernées (sécurité).

Le Bénéficiaire sera informé, dans la mesure du possible, par le Prestataire de ces éventuels changements.

Assurances

- Assurance incluse
Christophe Besson (Chris rando évasion) est couvert par une assurance en responsabilité civile professionnelle. Cette assurance comprend une couverture de base en Accidents Corporels et en Responsabilité Civile détaillée.
- Assurances complémentaires
Il appartient au client qui estime que le niveau des garanties offertes par le prestataire, au regard de l'activité pratiquée et de sa protection sociale personnelle, est trop faible, de souscrire des garanties complémentaires

Les prix indiqués sont exprimés en EUROS et par personne ou par groupe selon les options choisies.

Ils ne comprennent pas toute prestation non expressément incluse dans le bulletin d'inscription.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en EUROS.

Paiement

L'inscription implique le paiement immédiat total ou partiel du prix.

Le client choisit le mode de paiement parmi ceux proposés par le présent site : chèque, virement bancaire.

- Chèque :
Le paiement par chèque n'est possible que pour les chèques en EUROS tirés sur une banque française.
Le chèque devra être établi à l'ordre de Christophe Besson, et envoyé à l'adresse de son siège social :
8A rue du parmelan 74350 Villy le pelloux
- Virement bancaire :
Le virement est à réaliser selon les conditions émises par Chris rando évacion, en amont de sa prestation. Les coordonnées bancaires seront transmises dès la validation des activités.
- Dans le cas où les paiements ne parvenaient pas en temps et en heure, la commande serait purement et simplement annulée.

Rétractation

Prestation non datée :

Le code de la consommation offre au consommateur un droit de rétractation pendant une durée de 7 jours, à compter de l'acceptation de l'offre, lors d'un achat en ligne lui permettant d'obtenir le remboursement ou l'échange du produit.

L'achat se réfère à une prestation non datée et se présente sous forme de bon cadeau valable jusqu'à 12 mois.

Annulation

Annulation du fait du client :

Toute notification d'annulation doit être faite dans un délai respectable à l'intention du prestataire, Christophe Besson - Chris rando évacion par l'intermédiaire d'un mail ou appel téléphonique.

Voici les conditions d'annulations :

- Jusqu'à 30 jours avant l'activité : remboursement total
- Jusqu'à 10 jours avant l'activité : remboursement à 50%
- A moins de 10 jours avant l'activité : Pas de remboursement

Annulation de notre fait :

Chris rando évacion peut être exceptionnellement contraint d'annuler les activités si :

- Les conditions de sécurité ou d'organisation l'exigent ;
- En cas d'événements normalement imprévisibles (conditions météorologiques).

En aucun cas, la responsabilité du prestataire ne pourra être engagée et l'activité sera reportée à une date ultérieure ou remboursée.

Modification

Modification du fait du prestataire :

Le prestataire peut être contraint de modifier un élément du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, pour des raisons climatiques, des

motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants (éboulements, avalanche, etc)

En aucun cas, sa responsabilité ne pourra être recherchée de ce fait.

Médiateur à la consommation

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : Lorsque le consommateur a adressé une réclamation à Christophe Besson (Chris rando évasion) et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS